Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime
5 Boulevard de la Marne – 76000 ROUEN
Tél. 02.32.08.04.04 - Fax 02.32.08.05.00
Siège : Hôtel du Département
courrier@sde76.fr

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° **2015 - 25**

Séance du **31 MARS 2015**

Objet : **SOUS-PROGRAMME 2015 DE SECURISATION FILS NUS FAIBLE SECTION DU CAS FACé**

Nombre	de membres en exercice :	88
	de membres présents :	63
	de pouvoir(s) :	1
	de membres votants :	64
	votes pour :	64
	vote(s) contre :	0
	abstention(s) :	0

L'an deux mille quinze, le 31 mars à 14h30, les Membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 5 mars 2015 se sont réunis dans la salle Albert Petit de la commune de Sierville, sous la présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :
MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Hervé LEPILEUR, Sylvain VASSE, Jean-Marie CROCHEMORE, Michel LOISEL, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Thierry LECARPENTIER, Gilles LARCHER, Hubert MAILLET, Mme Isabelle RENOUF, Sylvain DELTOUR, Marcel VAUTIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Stéphane MASSE, Jean-François BLOC, Mme Chantal VERHALLE, Xavier VANDENBULCKE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSENT, Daniel COLLARD, François LE GALLO, Jean-Jacques CROCHEMORE, Daniel BARBIER, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Patrick GUERARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Hubert LEPLICHER, Mme Annick BOCANDE, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Patrick MARTIN, Mme Anne PIMONT, Michel MENIVAL, Pierre SORIN, Jacky LEVEQUE, Jean-Marie DUMOUCHEL, Daniel ROCHE, Rémy TERNISIEN, Gérard LESUEUR, Michel DELILLE, Georges FLEURBAEY, Jérôme GRISEL, Sébastien LE MAROIS, Alain ROUSSEL, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Pierre BOVIN, Noël LEVILLAIN, Roger LEGER, Jean-Pierre PETIT, Christian POISSANT, Paul LESELLIER, François DUPUIS et Yves LOISEL.

Membres absents excusés :
MM. Christian GRANCHER, Stéphane HATTENVILLE, Lionel DEHON, Guy FONTANIE, Joël SALAUN, Benoît DESCHAMPS, Jean-Marc VASSE, Gilles AMAT, David SABLIN, Gérard COLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Cyrille MOREAU, Michel BERNARD, Patrick SIMON, Valère HIS, Mme Nelly TOCQUEVILLE, Hugues OGDEN, Gérard JOUAN, Daniel LEFEVRE, Jean-Pierre TROLEY, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Gérard GROMARD, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE et Michel LEJEUNE.

Membres absents excusés avec pouvoir :
Monsieur Pierre SILVA a donné pouvoir à Monsieur Yvon PESQUET.

Assistaient également à la séance :

- M. Serge BOULANGER Conseil Général de Seine-Maritime,
- M. Henry WATTIEZ et M. Bruno NADJAR. ERDF,
- M. Emmanuel SCHILLEWAERT, GRDF,
- M. DESPREUX et M. REGNAULT, Orange,
- M. Dominique VRAND, Receveur du SDE76,
- Mme Camille LEGRAND, Directrice financière du SDE76,
- M. Xavier NEUVILLE, Directeur adjoint du SDE76,
- M. Patrick DE WIT, Directeur du SDE76.

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2015 - 25 :

OBJET : SOUS-PROGRAMME 2015 DE SECURISATION FILS NUS FAIBLE SECTION DU CAS FACé

Monsieur le Président indique que le conseil du FACé de février 2015 a décidé d'attribuer au département de la Seine-Maritime pour l'année 2015 une aide de 220 000 € au titre du programme principal du Compte d'Affectation Spéciale, Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification 2015, représentant un montant de travaux de 330 000 € T.T.C..

Le plan de financement du sous-programme sécurisation fils nus faible section 2015 est le suivant :

– Subvention du F.A.C.E.	80 % du HTVA	220 000 €
– Participation du SDE76		55 000 €
	Total H.T.V.A.	**275 000 €**
– Récupération de la T.V.A.		55 000 €
	Total T.T.C.	**330 000 €**

Sur proposition de Monsieur le Président et après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Comité Syndical décide :

- d'INSCRIRE au Budget Primitif 2015 du SDE la dotation de 220 000 € concernant le sous-programme 2015 de sécurisation fils nus faible section du FACé,
- d'ARRETER la liste des travaux retenus en 2015 selon le tableau ci-annexé,
- de DEMANDER à Monsieur le Ministre Chargé de l'Energie de lui adresser la décision attributive de subvention
- d'AUTORISER le Président à réaliser et régler le sous-programme de travaux afférent.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

LE PRESIDENT,

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE De la Seine-Maritime

Patrick CHAUVET.

BUREAU DU COURRIER
14 AVR. 2015
PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME